

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14921**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, gestion Mention Management Spécialité Achats

Nouvel intitulé : Mention " Gestion de production, Logistique, Achats"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Université Toulouse 1 Capitole, Président de l'université Toulouse 1 Capitole, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Mr le Recteur de l'Académie de Toulouse

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification assure la responsabilité de la chaîne complète de la gestion des achats, en maîtrisant chaque phase de la négociation ; il exerce la fonction d'interface entre les fournisseurs d'une part, et au sein de l'entreprise l'ensemble production, recherche-développement, marketing de l'autre.

Il contrôle la sélection des fournisseurs, émet les appels d'offre, rédige les contrats.

Il utilise les systèmes d'information disponibles.

(I=initiation, U=utilisation, M=maîtrise)

Le titulaire du diplôme mobilise les techniques et les connaissances requise pour être capable de:

- définir la politique d'approvisionnement M
- paramétrer la gestion logistique U
- mettre en oeuvre la politique supply chain M
- communiquer en interne U
- respecter la fiscalité des achats M
- intégrer l'environnement économique des fournisseurs M
- identifier et gérer les risques M
- gérer les contraintes financières M
- piloter le processus achat M
- exercer l'ensemble des tâches en anglais oral et écrit U

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans toutes entreprises des secteurs primaire, industriel ou de service

Acheteur projet

Acheteur expert

Acheteur international

Coordinateur achats

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102 : Direction des achats

M1101 : Achats

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1

Semestre 1 50 ECTS

UE1 Stratégie 8

Stratégie 4

Introduction au management de l'innovation 4

UE2 Finance d'entreprise 8

- Comptabilité 4
- Finance appliquée au marketing 4
- UE3 Stratégie et politiques marketing 10
 - Marketing fondamental 8
 - Conférences thématiques 2
- UE4 Marketing et achats 10
 - Fondamentaux Achats 7
 - Mise à niveau en marketing achat 3
- UE5 Statistiques et analyses de données 8
 - Suivi de projet -
- UE6 Management des ressources humaines et de projet 6
 - Dimension humaine de la gestion de projet 3
 - Management de projet 3
 - Team building -

Semestre 2

- UE7 Mémoire professionnel 10
 - Méthodologie
 - Tutorat

Master 2

Semestre 3 40 ECTS

- UE1 Fonctions achats 6
 - 1.1 - Fondamentaux 3
 - 1.2 - Marketing achats 3
 - UE2 Management 6
 - 2.1 - Management des ressources 3
 - 2.2 - Qualité et développement durable 3
 - UE3 Cadre juridique et fiscal 4
 - 3.1 - Droit des affaires national et international 2
 - 3.2 - Fiscalité appliquée aux achats 2
 - UE4 Techniques avancées de négociation 5
 - 4.1 - Bases de la négociation. Achats 3
 - 4.2 - Techniques avancées 2
 - UE5 Construction des stratégies achats 6
 - 5.1 - Stratégie économique 2
 - 5.2 - Stratégie des achats 2
 - 5.3 - Management des risques 2
 - UE6 Finance et contrôle de gestion 5
 - 6.1 - Analyse financière 3
 - 6.2 - Contrôle de gestion 2
 - UE7 Systèmes d'information appliqués aux achats 4
 - UE8 Anglais 4
- Semestre 4 20 ECTS
- UE9 Mémoire professionnel 20

Stage

Au cours de l'année universitaire, chaque stagiaire doit effectuer un mémoire professionnel. Ce mémoire évalué en septembre peut donner lieu à une soutenance orale. Les stagiaires en contrat d'alternance doivent effectuer une mission professionnelle qui donnera lieu à la réalisation d'un rapport écrit. Ce rapport évalué en septembre peut donner lieu à une soutenance orale.

Evaluation et compensation

Master 1 et Master 2

Les unités d'enseignement font l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu des connaissances et/ou d'une session écrite d'examen à la fin de chaque semestre. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu d'une unité d'enseignement découle d'une ou plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.

Il est organisé une seconde session d'examen donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut sur les deux semestres. Cette session est mise en place au mois de septembre de chaque année universitaire.

Le diplôme de master Droit, Économie, Gestion, mention Management spécialité Achats est attribué à tout stagiaire ayant validé les 60 derniers crédits du master.

La validation d'une unité d'enseignement est définitivement acquise pour tout stagiaire ayant obtenu la moyenne (10/20). Une unité d'enseignement peut également être validée par compensation. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement hors l'unité d'enseignement de mémoire professionnel/mission professionnelle.

Une unité d'enseignement n'est pas compensable si la moyenne des notes obtenues aux épreuves de l'UE est inférieure à 8/20.

Tout candidat absent ne peut pas bénéficier du dispositif de compensation.

Un semestre est réputé acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans les diverses unités d'enseignement qui le composent est supérieure ou égale à 10/20 et que la moyenne des notes obtenues aux épreuves de chaque unité est supérieure ou égale à 8/20.

L'unité d'enseignement de mémoire professionnel/mission professionnelle doit être obligatoirement validée pour être admis au diplôme.

Accès et formation préalable requise

L'accès en Master 1 est ouvert :

-sur sélection, à tout étudiant titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent (180 crédits) ;

-au titre de la formation continue ou de l'alternance à travers un contrat de professionnalisation.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

L'accès en Master 2 est ouvert, après examen de leur dossier académique, résultat à un test de sélection et entretien individuel, aux :

-diplômés d'un master 1ère année à dominante gestion ou économie ou aux diplômés d'une école d'ingénieur ou aux diplômés d'une école supérieure de commerce ;

-diplômés d'une licence justifiant d'une expérience professionnelle minimale de 3 ans dans le domaine des achats (après validation des acquis professionnels) ;

-cadres de PME-PMI, de grande entreprise, d'établissement public ou para-public (après validation des acquis professionnels).

Ce diplôme est ouvert à au titre de la formation continue ou de l'alternance à travers un contrat de professionnalisation.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié, soit d'une validation partielle des acquis de l'expérience, soit d'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit d'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui Composition des jurys : Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Oui si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	NON
Par candidature individuelle	X	Oui, possible par VAP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X	Composition des jurys enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Mention " Gestion de production, Logistique, Achats"